



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 16 juin 2016 JG/DR

1. Travail des commissions :

- **Voirie :**

Une consultation a été réalisée auprès de quatre entreprises pour les prochains travaux de voirie sur la commune. C'est l'entreprise Eiffage qui a été retenue. Ces travaux concernent le Chemin des Bruyères, le Chemin de la Varenne, la Route de Bressolles, la Route de Bourg Saint Christophe et le parking de l'église.

- **École :**

TAP : une enquête de satisfaction réalisée auprès des enfants révèle qu'ils ont apprécié les activités périscolaires réalisées tout au long de l'année scolaire.

Garderie : une Assemblée extraordinaire a eu lieu pour informer les parents du déficit de l'activité pour l'année en cours. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de soutenir l'association, en revoyant à la hausse la subvention prévue pour 2016.

Rentrée 2016 / 2017 :

L'effectif prévu sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour la prochaine rentrée scolaire s'élève à 142 enfants.

- **Saint Éloi** : Maternelle petite et moyenne section : 29 enfants
Maternelle moyenne et grande section : 28 enfants
- **Joyeux** : CP : 20 enfants
CE1 : 18 enfants
- **Faramans** : CM1 : 23 enfants
CM2 : 24 enfants

- **Personnel :**

Le **RIFSEEP** (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), deviendra obligatoire fin 2016 et sera mis en place pour le personnel de la Mairie. Ce nouvel outil indemnitare de référence se substitue à la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

2. Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :

La CDCI (Commission Départemental de Coopération Intercommunal) s'est réunie le 10 juin pour voter l'amendement déposé le même jour. Celui-ci propose une extension de périmètre plutôt que la fusion des Communautés de Communes de la Plaine de l'Ain, de la Vallée de l'Albarine et de Rhône-Chartreuse de Portes.

3. Informations diverses :

• Achat de matériel audiovisuel :

Plusieurs bâtiments de la commune seront prochainement équipés d'écrans déroulants pour la vidéo projection. Il s'agit des deux salles de classe, de la salle du Conseil et de la salle polyvalente. Les salles de classe seront également équipées de vidéoprojecteurs fixes.

• Coupure d'eau :

Une coupure d'eau interviendra le mardi 5 juillet de 13 h 30 à 17 h et concernera le Perrier et la Grande Terre du Perrier.

• Fermetures estivales de la Mairie :

- **En juillet** : le vendredi 15.
- **En août** : les mercredis 10, 17 et 24.

Le secrétariat de mairie restera ouvert les lundis et vendredis du mois d'août.

oooooooooooooooo

• Le Marathon Relais de la Plaine de l'Ain, 2ème édition :

Le samedi 8 octobre 2016, la CCPA, en partenariat avec le SVVS (Saint Vulbas Vélo Sport), organise la seconde édition de son marathon relais.

Dessiné aux abords du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), le nouveau tracé du parcours situé en pleine nature devrait satisfaire les équipes participant à cette course. Les relayeurs, au nombre de 6, devront parcourir chacun une distance de 6 km, puis effectuer tous ensemble la dernière boucle du marathon relais.

Les enfants et accompagnants des coureurs pourront, quant à eux, profiter du village des associations installé pour l'occasion !

Informations et inscriptions sur www.svvs.fr

Départ : 14h du Centre International de Rencontres de Saint Vulbas.

Course ouverte à tous, certificat médical obligatoire.

Montant de l'engagement par équipe de 6 relayeurs : 60 €

Possibilité de repas en soirée : 15 €

N'hésitez pas à contacter la mairie, une équipe aux couleurs de la commune pourrait alors être formée !

4. Vie associative:

- **Samedi 2 juillet 2016** : But d'honneur organisé par l'Amicale des boules.
- **Samedi 9 juillet 2016** : Retraite aux flambeaux et feux d'artifice organisés par la Municipalité et le bal par l'Amicale des sapeurs-pompiers.



Bons congés d'été et restez prudents sur la route des vacances !

